

1938

Ecole . Loisirs . Corde lisse

Monsieur le Maire explique au Conseil la nécessité pour l'école de posséder un matériel convenable pour la gymnastique et les loisirs dirigés.

Une corde lisse étant le premier accessoire demandé. Le Conseil, vu l'absence de crédit spécial, décide pour l'achat d'une corde lisse de 50⁺ m, de préférence cette somme sur l'article (dép. imprévues).

La gymnastique associée aux loisirs, même s'ils sont dirigés, cela peut étonner ! Bien que... depuis quelque temps, le sport à l'école est de moins en moins d'actualité.

Dans les années 50, les épreuves du brevet sportif scolaire sont organisées quelques jours avant celle du certificat d'études primaires. Course à pied, saut en hauteur ou encore grimper à la corde, la prestation des candidats est notée selon un barème très précis. Véritable supplice pour les uns, simple formalité pour les autres, l'examen n'est surtout pas à prendre à la légère. Ceux qui s'en sortent le mieux obtiendront en effet 1 ou 2 points parfois salvateurs pour décrocher leur certificat.